



## Certificat d'accréditation

À l'issue de l'évaluation externe menée par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCÉRES) en juin 2023 et conformément aux critères d'accréditation adoptés par le collège du HCÉRES le 29 septembre 2022,

### Le Master en Sciences aviaires

Centre d'excellence régional en sciences aviaires (CERSA)

Université de Lomé

Togo

**est accrédité pour 5 ans**  
**(16 janvier 2024 – 16 janvier 2029)**

Paris, le 16 janvier 2024

Stéphane Le Bouler  
président par intérim du HCÉRES